

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le treize septembre deux mil vingt-deux, à vingt heures, à la Mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Alain Arnaud, Ludovic Bateur, Geneviève Foley, Adrien Carret, Damien Lamboley, Maryline Trichard, Xavier Collonge, Mirabelle Rousset-Charensol

Sandrine Bessenay a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 6 septembre 2022

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Intervention d'Alexandre Portier, député.

Son mandat d'élu local depuis 2014 lui a beaucoup appris. Dans le cadre de ce nouveau mandat, il souhaite être utile à la population du territoire et rester au plus près du terrain.

A ses yeux, les missions des députés sont d'être à l'assemblée pour voter les lois, d'accompagner les projets locaux et contrôler l'action de l'état.

Il a 4 collaborateurs représentant 3 ETP.

Il souhaite être à l'écoute des élus locaux et insiste sur le fait qu'ils n'hésitent pas à le solliciter.

I. AFFAIRES DIVERSES

Affaires scolaires

1. Rentrée scolaire

Rapporteur : Myriam Perrin, adjointe aux affaires scolaires

La reprise pour les 129 élèves a eu lieu le 1^{er} septembre avec une rentrée échelonnée sur les 2 premiers jours pour les petites sections. Le protocole sanitaire est actuellement sur le niveau socle. Le repas à la cantine est pris en deux services, le premier pour les maternelles et le second pour les élémentaires.

Pendant l'été, une résine a été appliquée sur les dalles du jeu d'enfants et les cuvettes des toilettes ont été changées.

Personnel communal

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

1. Adjoint technique

Mme MACHURAT Carole qui a été recrutée le 21 juillet démissionne à compter du 24 septembre 2022 et la personne qui devait faire le complément de Fanny Reynaud pour 7 heures hebdomadaires s'est désistée. Les offres ont été publiées sur différents supports (Facebook, pôle emploi, communes voisines) mais n'ayant pas reçu de candidatures, il a été décidé de faire appel à l'entreprise de nettoyage Seguire et Ruiz pour un coût annuel de 19 001.35 € TTC.

En attendant, Séverine Pavic et Floriane Mourier assure le ménage.

2. Cantinière

En prévision de l'absence de la cantinière à compter du 14 septembre pour une durée d'au moins 4 mois, l'entreprise Chessy restauration assurera la prestation de livraison de repas pour un coût unitaire de 4.22 € TTC. Laurine Verger interviendra de 12h à 14h30 pour l'aide au service et ménage de la cantine.

3. ATSEM

Suite à la demande de mutation de l'ATSEM de la classe des PS/MS à compter du 31 août 2022, Mme BARBET-MASSIN commencera le 19 septembre. Etant déjà titulaire de la fonction publique sur la commune de Lantignié, elle est recrutée dans le cadre d'un détachement pour stage d'une durée d'un an.

Divers

1. Inauguration Maison d'Assistants Maternelles

Elle aura lieu le samedi 24 septembre à 15h. Seront présents le sous-préfet, Christophe Guilloteau, Bernard Perrut, Sylvie Epinat et Alexandre Portier.

2. Correspondant incendie et secours

Un correspondant incendie et secours doit être désigné au sein de l'assemblée délibérante, en application de l'article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels.

« Le correspondant incendie et secours est l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

La fonction de correspondant incendie et secours n'ouvre droit à aucune rémunération supplémentaire. » article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021.

Ce décret précise également que :

« Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune. »

Jean-Paul de Vermont assurera cette mission avec Alain Arnaud en suppléant.

3. CCAS

Rapporteur : Marie-Claire Berrerd, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et aux finances

Le repas des aînées aura lieu le samedi 15 octobre. Le repas sera servi par Bertrand Traiteur pour un coût de 38 € par personne. Le vin sera pris à la Cave de Clochemerle. Une soupe de crémant sera préparée pour l'apéritif. L'animation sera assurée par Valérie et Julien pour un coût de 520 €. Les courriers d'invitation seront distribués le 22 septembre avec une réponse attendue pour le 8 octobre. Le repas est pris en charge pour les conseillers et payant pour les conjoints.

II. BATIMENTS COMMUNAUX

1. Informations

Rapporteur : Jean-Paul de Vermont, adjoint aux bâtiments

La réfection de la toiture de la Résidence Ponosse est faite ainsi que la descente d'eau et le toit du petit local dans la cour.

Les caméras ont été installées au stade et à l'école. Dans le cadre de notre demande de subvention au titre du FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance), nous avons obtenu une aide de 2 606 € (20 %). Les enregistrements sont conservés pendant 3 semaines. Un caisson sera installé au stade pour protéger l'écran et celui de l'école se trouve dans la baie de brassage existante.

Les peintures des barrières de la Place du Petit Tertre ainsi que des portes du musée ont été faites. Il restera les avant-toits de la salle des fêtes.

Un abri de jardin est à prévoir à l'école maternelle pour le rangement du matériel.

Le toit du clocher a été réparé.

Un robinet dans les toilettes de la salle Saint -Martin a été changé.

III. TOURISME/ COMMUNICATION

Rapporteur : Laurence Renoux, adjointe à la communication et au tourisme

1. Clochemerle Info

Le prochain Clochemerle Info paraîtra fin septembre pour les manifestations allant d'octobre à décembre.

2. Bulletin municipal

Une demande de devis sera adressée à Sophie Vaxellaire. La commission se réunit le 22 septembre à 19h.

IV. ENVIRONNEMENT

Voirie

1. Réseau d'eau Le Mathy

Rapporteur : Jean-Claude Desbat, adjoint à la voirie, terrains communaux, cimetière et sentiers pédestres

Les travaux de l'entreprise SADE sur le réseau d'eaux pluviales sont terminés. TELEREP interviendra à compter du 10 octobre pour le rechemisage de la descente d'eau de la rue du Mathy. Les travaux de voirie sont programmés en novembre.

Urbanisme

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

1. Permis de construire

PC0692572200005 – 150 rue du Mathy – AI 226 – BESSENAY Mathieu
Installation d'un mobil-home – **Le conseil émet un avis favorable**

2. Déclarations préalables

DP0692572200022 – 150 rue du Mathy – AI 226 – BESSENAY Mathieu

Installation mobil-home – **Refus car supérieur à 20 m²**

DP0692572200023 - 165, rue du Berchoux – AL 541 – RAMPON Hélène et Grégory

Modification d'ouvertures et agrandissement d'une terrasse – **Acceptée le 25 juillet 2022**

DP0692572200024 – 593, rte de Clochemerle – AK 234 – YAVUZER Huseyin

Pose de panneaux photovoltaïques – **Acceptée le 26 juillet 2022**

DP0692572200025 – 167, rue du Berchoux – AL 540 – BRIEL Jean-François

Installation d'une micro-piscine – **Acceptée le 6 septembre 2022**

DP0692572200026 – 53 rue du Château – AB 376 - CHULLIAT

Transformation fenêtre en porte-fenêtre et baie vitrée – **attente de pièces complémentaires**

3. Certificats d'urbanisme

CU0692572200057 – Maisons Jaunes – AM 96

CU0692572200058 – Le Bourg – AB 70

CU0692572200059 – route de la Bourdissonne – AC 78

CU0692572200060 – Sibertot – E 88

CU0692572200061 – Sibertot – E83-85-420

4. SAFER

La SAFER informe des ventes de propriétés sur la commune.

Environnement

1. Randonnées pédestres

Rapporteur : Jean-Claude Desbat, adjoint à la voirie, terrains communaux, cimetière et sentiers pédestres

Le texte descriptif et la carte des randonnées du réseau PDIPR a été retravaillés en collaboration avec Adrien Babad. Le Département s'occupe du balisage et de la réalisation des cartes. La commune est en charge de l'entretien des chemins. Une demande de devis pour le broyage de certains portions sera effectuée.

2. Schéma des Espaces Naturels sensibles

Jean-Charles Perrin présente le compte-rendu du comité de pilotage du 10 juin 2022.

V. SYNDICATS INTECOMMUNAUX

1. CAVBS

Dans le cadre de l'élaboration du PLUiH et suite aux rencontres communales, le travail sur la phase réglementaire à débiter et une première traduction - en zonage graphique - du potentiel de production résidentielle a été établie. La commission urbanisme se réunira le 26 septembre pour étudier le projet de zonage.

VI. QUESTIONS DIVERSES

- A l'occasion de la Biennale de l'art figuratif, deux sculptures de merle peintes ont été réalisées. Il est proposé à la commune de les acquérir pour 1 140 €. Le conseil municipal réfléchit et décidera lors du prochain conseil.
- Nous avons reçu une demande d'une agricultrice du Perréon pour la vente de fromage de chèvre, pâté et pain. Il est proposé de la mettre en contact avec le Locavor.
- Les permanences pour les sacs de tri auront lieu les 10 et 13 décembre.
- Dans le cadre du Festival des Nouvelles Voix, un concert de Wendy Martinez aura lieu à l'église le mardi 18 octobre à 19h. A l'issue du concert, la commune offrira un verre à la Cave de Clochemerle.
- Une animation « Goûter votre patrimoine » aura lieu ce samedi sur la commune.
- Rendez-vous avec une maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la route de la Cime vendredi 16 septembre à 14h.
- Geneviève Foley fait remonter un manque d'informations diffusées sur Panneau Pocket. Le conseil devra réfléchir si une modification des éléments publiés est nécessaire.
- Prochain conseil municipal : 4 octobre à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22 heures 30.

PERRIN Jean-Charles,
Maire

BESSENAY Sandrine
Secrétaire de séance